



Tabac interdit, infarctus réduit

Rubrique : actualités - Date : mercredi 28 mai 2003

Cette histoire vraie s'est déroulée dans le Montana aux Etats-Unis, dans la ville d'Helena. Après un vote de la population, il a été décidé d'interdire le tabagisme sur les lieux de travail, les restaurants, les bars et les casinos. L'effet a été immédiat avec une réduction de 60% du nombre d'infarctus.

A titre expérimental, le tabac a été interdit par décret dans la ville d'Helena du Montana, pendant six mois. Cette mesure concernait une population d'environ 65.000 habitants et a eu pour effet de contraindre les fumeurs à baisser leur consommation et de diminuer l'exposition au tabagisme passif.

Au cours de cette étude, la première du genre, le nombre d'admission à l'hôpital pour infarctus du myocarde durant cette période a été comparée à celui des quatre années précédentes. Pendant les six mois d'interdiction tabagique, les auteurs ont constaté une baisse de près de 60% des attaques cardiaques, tandis que le nombre de victimes d'infarctus venant de l'extérieur de la ville n'a pas varié.

Certes, la taille de la population étudiée est faible et cette baisse de 60% correspond à 4 infarctus en moins par mois (contre 7 durant les années précédentes). Mais la diminution du tabac et du tabagisme passif a eu ici un effet immédiat, montrant que cette action ne protège pas seulement à long terme des problèmes cardiaques, mais prévient aussi très rapidement la survenue d'infarctus. Cette réduction des attaques cardiaques est logiquement liée à l'élimination des effets rapides du tabagisme sur les plaquettes et les coronaires.

Protéger de l'intoxication tabagique permet donc de sauver rapidement des vies.